

## Viella – Philippe Martin présent à la manif pour Thomas Gallay

Il a affirmé qu'il suivrait de près la situation



Viella – Philippe Martin présent à la manif pour Thomas Gallay

15 février 2017 - Voir en fin d'article le commentaire d'Odile Janin.

Une quarantaine de personnes – qui avaient pu se libérer à 15 heures ce 14 février – ont participé au rassemblement de soutien pour Thomas Gallay. La bonne surprise, c'est que Philippe Martin, député du Gers et président de son Conseil départemental (CD), y a participé, accompagné de Francis Dupouey, vice-président du CD et candidat aux législatives (1).

La naïveté, ce n'est pas un crime !

À la fin de son exposé des faits de l'affaire de son neveu Thomas Gallay, Odile Janin conclut : « Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il a été naïf ! ». Philippe Martin réplique avec force : « La naïveté, ce n'est pas un crime ! ». Car, il n'y a rien dans le dossier de Thomas Gallay : il a donné 70 euros en plusieurs fois à quelqu'un qu'il connaissait très peu et qui lui avait demandé de l'argent, notamment pour se faire soigner. La police lui dit que cet homme est un terroriste et que lui, Thomas, finance le terrorisme ! Avec 70 euros ! La naïveté dont il est question ci-dessus, c'est d'avoir signé des documents en arabe non-traduits où figuraient ses soi-disant aveux et sa soi-disant déclaration de conversion à l'Islam. La police lui dit que ce sont des documents pour sa libération : il le croit et il les signe. C'est seulement devant le juge d'instruction qu'il apprend la teneur de ce qu'il a signé.

Donc, comme il n'y a rien dans le dossier de Thomas Gallay, qui est incarcéré au Maroc depuis le 18 février 2016, un procès équitable ne peut que le reconnaître innocent. Il a un avocat marocain, mais son avocat français, Me Berton, n'a le droit de plaider qu'en arabe...À noter que, officiellement, la Justice marocaine, qui prétend que Thomas s'est converti à l'Islam, l'a transféré dans une prison qu'il partage avec trois détenus africains catholiques.

Que peut faire Philippe Martin ?

Philippe Martin admet que les réponses types que les familles reçoivent souvent à leur demandes d'intervention, ont quelque chose de « dérisoire ». C'est pourquoi, il estime que ce niveau (les réponses-types) doit être à présent dépassé. Il s'engage à se rendre disponible pour suivre l'affaire de près avec les ministres concernés. Ceux-ci, le ministre des affaires étrangères Jean-Marc Airault et le garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas ont été priés de suivre l'affaire par le président de la République. Lui-même ayant été alerté par un courrier de Philippe Martin.

Par ailleurs, d'après les éléments recueillis par le président du CD du Gers auprès du ministre des affaires étrangères, l'ambassade à Rabat (capitale du Maroc) et le consulat, sont fortement mobilisés. Le consulat a rendu visite à Thomas 6 fois pendant les 10 derniers mois et « un agent assiste aux audiences » du tribunal (il n'y en a eu qu'une seule jusqu'à présent).

Une action réelle mais évitant l'ingérence...

L'indépendance de la justice marocaine limite la protection que nos diplomates peuvent apporter à Thomas : pas d'intervention possible sur le fond du dossier ni sur la procédure. Néanmoins, Philippe Martin sera informé de ce que feront nos services.

Il conseille au comité de soutien de donner de plus en plus de retentissement à sa lutte, ce qui lui donnera plus de chances d'être entendu. C'est indispensable (2). Quant à lui, il promet des interventions discrètes, sachant que cette affaire est « nimbée » du halo de terrorisme, ce qui rend les choses difficiles. Il envisage une action avec Christiane Taubira.

Les manifestants se dispersent en ayant une petite flamme d'espérance dans le cœur.

(1) Il y avait avec eux Jean-Sébastien Massenez, directeur du cabinet de Philippe Martin et Thierry Di Martino, directeur de la communication du CD. (2) Une nouvelle manifestation est programmée mardi 21 février à Auch.

Commentaire d'Odile Janin

Bonjour Monsieur Houdaille

Je vous remercie de l'article concernant le rassemblement d'hier. Je suis étonnée de ne trouver trace de ce qui était le but de cette manifestation à savoir interpellier les pouvoirs publics sur leur inaction, leur abandon d'un de leurs ressortissants à l'étranger et les exhorter à faire leur devoir d'assistance en se rapprochant de leurs homologues marocains pour faire obtenir à Thomas un procès équitable qui sans nul doute déboucherait sur l'établissement de son innocence.

Pour info je vous mets en copie le texte que j'ai mis sur facebook hier soir destiné à ma famille et à mes proches.



Odile Janin accueille Philippe Martin et Francis Dupouey



Quelques échanges ; à droite, Jean-Sébastien Massenez, directeur de cabinet



Jean-François Thomas, maire de Viella



Un 1er rassemblement avec Philippe Martin et ses accompagnateurs



Au cœur du rassemblement



Philippe Martin discute avec André Dubosc, le créateur de Plaimont Producteurs



Odile Janin fait l'historique de l'affaire...



... devant des auditeurs attentifs...



... et silencieux



Un dernier rassemblement